Quid des magouilles autour du report des élections régionales et départementales

écrit par Christine Tasin | 13 avril 2021



Video de Florian Philippot.

En avril un pseudo débat va avoir lieu à l'Assemblée Nationale sur les dates des prochaines élections. Or, Macron a déjà trouvé 3 prétextes pour les reporter.

- -Mise en place du plan de relance, janvier 2020
- -Février 2021 : « 3 ème vague » donc report en juin. Débré a avoué qu'on voulait que l'on vote le report après les présidentielles.
- A présent, c'est le prétexte de la vaccination qui est utilisé, cf Estrosi : la seule campagne qui doit prévaloir c'est la vaccination... Ferrant a dit la même chose le 8 avril, il veut qu'elles soient reportées début octobre 1021
- -La dernière trouvaille, la consultation précipitée lancée par Castex des 36000 maires de France…

Cf secrétaire de l'ONU en février dernier: les restriction servent d'excuse pour miner les processus électoraux.

Leur but : modifier pour toujours les processus électoraux notamment en ajoutant des machines électorales, le vote par correspondance… votes qui seraient covid-compatibles. Bayrou veut reporter à après les présidentielles, son modèle c'est l'élection de Biden et il ose affirmer qu'on n'aurait pas pu citer un seul cas de fraude.

Une fois que ce sera mis en place, c'est évident que ce sera pour toutes les élections y compris les présidentielles.

Si élection en juin, ils vont permettre l'élection sans vraie campagne, sans vrai débat, avec interdiction de campagne électorale, en exigeant la vaccination des candidats, des gens qui tiennent les bureaux de vote. Leur but, habituer les gens à considérer les élections comme un simple variable d'ajustement sanitaire, pourquoi ne pas reporter même l'élection présidentielle ? Un simple changement de la constitution le permettrait !

Samedi 17 avril, Florian Philippot sera place du maréchal Lyautey à Lyon, à 14h30.